

Stéphane SAINT-ANDRÉ
Député du Pas-de-Calais
Maire de Béthune

Béthune, le 02 Mars 2015

AIDUCE
Mr Brice LEPOUTRE
28 Rue Colbert
91560 CROSNE

Réf : SSA/AJ/1503/06

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier relatif à l'article 53 du projet de loi « Santé ». Je vous remercie.

Je tiens à vous informer que j'ai immédiatement confié votre requête au groupe parlementaire du Parti Radical de Gauche dont je suis membre à l'Assemblée Nationale. Elle sera portée à la connaissance des Députés pour éventuellement envisager le dépôt de questions écrites, orales, ou d'amendements.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane SAINT ANDRÉ